

1 École du doute

Dimanche 7 janvier 2024

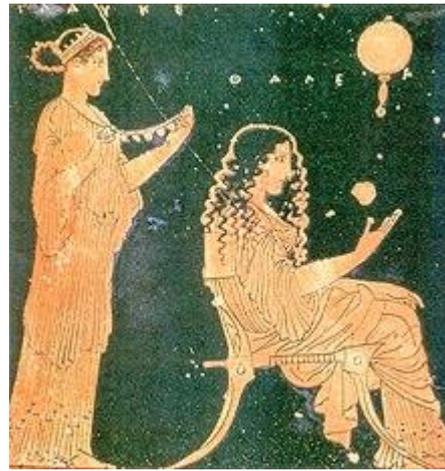
Le sacrement de mariage



Introduction :

Le mariage a toujours eu une importance capitale dans toutes les sociétés. C'est la base de toute société humaine. La famille est l'élément de base de la société. Ses enjeux sont donc à la fois personnels et privés, familiaux et sociétaux.

Avant de nous pencher sur le mariage chrétien et sur ses sources bibliques, voyons deux types de mariage dans les sociétés antiques : le mariage grec et le mariage romain.



Le mariage grec :

Le mariage grec est avant tout une affaire de famille. L'éducation des enfants s'opèrent par une stricte séparation des garçons et des filles. On fait appel à une entremetteuse qui sera chargée d'établir les liens, les conditions, qui va formuler la demande aux parents de la future mariée. Il s'agit donc d'un contrat passé entre le jeune homme et le père ou le tuteur de la jeune fille. . On se met d'accord sur une dot qui sera versée lors des fiançailles. Lors des noces, la jeune femme passe de la tutelle de son père à celle de son mari. C'est la remise de la femme au mari.

La future mariée sacrifie une mèche de ses cheveux aux déesses qui l'ont accompagnées jusque-là. Elle se pare dans un bain qui est une véritable cérémonie. Dans la maison de son père, on offre des sacrifices, suivis de sacrifices dans le Temple. Puis vient le repas au cours duquel le père remet sa fille à son mari. Une procession a lieu tard dans la nuit. Elle conduit le jeune couple au domicile conjugal.

A la maison, les beaux-parents accueillent la mariée et lui font visiter la demeure. Puis ils l'introduisent dans la chambre nuptiale.

Le lendemain, un repas est donné par la famille du marié à la famille de la mariée. C'est essentiellement une affaire privée.



Le mariage à Rome au début de l'Empire :

Sous la République, le mariage est un contrat d'échange entre le père de la jeune fille et le futur gendre avec une cérémonie solennelle, l'achat d'un commun accord et enfin la cohabitation. Cela change sous l'Empire. On fait une vraie distinction entre les fiançailles et le mariage. Les fiançailles sont un engagement sérieux pouvant aboutir à un dédommagement s'ils venaient à être rompus. C'est le consentement qui fait le mariage. L'acte sexuel ne définit pas le mariage puisqu'il est destiné à la procréation. Ce qui compte, c'est le consentement. On distingue le mariage et le concubinage. Le mariage est protégé par un certain nombre d'empêchements, d'obligations de consentement du père ou du tuteur, l'empêchement de parenté (inceste), l'interdiction faite aux sénateurs et à leurs descendants d'épouser une affranchie, une actrice ou une prostituée, l'adultère de la femme. La mariée quitte sa toge de jeune fille pour porter une tunique, la tête couverte d'un voile rouge passé sous une couronne de fleurs champêtres. Le mariage ne pouvait se dérouler le jour d'une fête religieuse et on regardait avant

les auspices. Les époux se tenaient par la main droite devant un prêtre à Jupiter, Junon, Vénus, Diane... Ensuite venait l'offrande d'un sacrifice. On lisait la charte des époux puis on passait à table avant la conduite processionnelle de la jeune femme chez son mari. L'épouse enduisant les montants de la porte d'huile et de graisse, le mari offrait l'eau et le fer, symboles de la vie et du culte commun puis ils gagnaient le lit conjugal brillamment orné.

Sous l'Empire, l'institution du mariage est minée par les facilités des divorces, à savoir : par consentement mutuel, par répudiation pour juste cause (adultère de la femme, entretien d'une concubine par l'époux, divorce pour cause de folie, captivité de plus de 5 ans ou entrée en religion, La répudiation sans juste cause est punie de lourdes peines.

A noter que les chrétiens sous l'Empire ont supprimé le culte idolâtrique, le sacrifice, les invocations aux multiples dieux et atténuent la grossièreté des chants.



Mariage et vie conjugale en Israël

Au temps de patriarches, le mariage tient aux coutumes propres aux peuples nomades. Les parents recherchent une épouse pour leur fils, même si celui-ci peut aussi s'en occuper lui-même. On

compte deux étapes importantes : les fiançailles avec ses tractations, ses cadeaux puis le mariage en lui-même où le mari prend la femme chez lui comme épouse pour la connaître afin d'avoir des enfants.



Pour exemple, le mariage de Rebecca et Genèse 24, 45-67

45 Je n'avais pas encore fini de parler en moi-même que Rébecca survient, sa cruche sur l'épaule. Elle descend à la source pour y puiser. Je lui dis : "De grâce, donne-moi à boire !"

46 Elle s'empresse de descendre la cruche de son épaule et me dit : "Bois ! Je vais aussi abreuver tes chameaux." J'ai bu, et elle abreuva aussi les chameaux.

47 Alors je lui ai demandé : "De qui es-tu la fille ?" et elle m'a répondu : "Je suis la fille de Betouël, le fils que Milka a donné à Nahor." Alors j'ai mis l'anneau à son nez et les bracelets à ses poignets.

48 Puis, je me suis incliné et prosterné devant le Seigneur ; j'ai béni le Seigneur, le Dieu de mon maître Abraham, lui qui m'a conduit par le bon chemin, afin de prendre la fille de son frère, pour la donner à son fils Isaac.

49 Et maintenant, si vous voulez montrer à mon maître faveur et fidélité, dites-le franchement ; si vous refusez, dites-le-moi aussi, pour que je sache quelle direction prendre. »

50 Laban prit la parole. Lui et Betouël

déclarèrent : « Le Seigneur s'est prononcé, ce n'est pas à nous de décider.

51 Voici Rébecca devant toi : emmène-la, et qu'elle devienne l'épouse d'Isaac le fils de ton maître, comme l'a dit le Seigneur. »

52 Quand le serviteur d'Abraham entendit leurs paroles, il se prosterna jusqu'à terre devant le Seigneur.

53 Puis il sortit des objets d'argent, des objets d'or, des vêtements et les donna à Rébecca. Il offrit aussi de riches présents à son frère et à sa mère.

54 Ils mangèrent et burent, lui et les hommes qui l'accompagnaient, ils passèrent la nuit et, le matin, ils se levèrent. Le serviteur dit alors : « Laissez-moi retourner chez mon maître. »

55 Le frère et la mère de la jeune fille répondirent : « Qu'elle reste encore avec nous une dizaine de jours ; ensuite, elle partira. »

56 Mais le serviteur leur dit : « Ne me retardez pas. Le Seigneur a fait réussir mon voyage. Laissez-moi retourner et j'irai chez mon maître. »

57 Ils reprirent : « Appelons la jeune fille et demandons-lui son avis. »

58 Ils appelèrent Rébecca et lui dirent : « Veux-tu bien partir avec cet homme ? » Elle répondit : « Oui, je partirai. »

59 Alors ils laissèrent leur sœur Rébecca et sa nourrice s'en aller avec le serviteur d'Abraham et ses hommes.

60 Ils bénirent Rébecca en lui disant : « Ô toi, notre sœur, puisses-tu devenir une multitude sans nombre ! Que ta descendance occupe les places fortes de ses ennemis ! »

61 Rébecca et ses servantes se levèrent, montèrent sur les chameaux, et suivirent le serviteur. Celui-ci emmena donc Rébecca.

62 Isaac s'en revenait du puits de Lahai-

Roï. Il habitait alors le Néguev.

63 Il était sorti à la tombée du jour, pour se promener dans la campagne, lorsque, levant les yeux, il vit arriver des chameaux.

64 Rébecca, levant les yeux elle aussi, vit

Isaac. Elle sauta à bas de son chameau

65 et dit au serviteur : « Quel est cet homme qui vient dans la campagne à notre rencontre ? » Le serviteur répondit : « C'est mon maître. » Alors elle prit son voile et s'en couvrit.

66 Le serviteur raconta à Isaac tout ce qu'il avait fait.

67 Isaac introduisit Rébecca dans la tente de sa mère Sara ; il l'épousa, elle devint sa femme, et il l'aima. Et Isaac se consola de la mort de sa mère.

Dans ce texte, on repère bien les étapes des fiançailles avec les cadeaux, la bénédiction, le voyage puis le mariage réduit à sa plus simple expression : il prit Rebecca et elle devint sa femme. On fête l'engagement plein de promesses dont on souhaite, à travers la bénédiction, qu'elles s'accomplissent. Puis de l'autre, il y a le mariage en lui-même avec l'entrée de la femme dans la maison de son mari (ici une tente)

La rupture des fiançailles par une relation sexuelle avec un autre homme est considérée comme un adultère et puni comme tel (Dt 22, 13-29). Les fiançailles se contractent par le don d'une somme d'argent ou la rédaction d'un document. Une fois fiancée, la femme devient sacrée et ne dispose plus d'elle-même. Les fiançailles sont un lien sacré (Marie et Joseph étaient fiancés). Il y a une dimension à la fois religieuse et domestique et la cohabitation inaugure la vie conjugale.



Récit du mariage de Tobias et Sara : Tobias, obligé de chercher au loin une fille issue de la race de ses pères, demande la main de Sara. Un contrat est établi selon la loi de Moïse. Il y a un repas. Le mariage est contracté par la cohabitation de Tobias et de Sara. Tobias, après avoir chassé le démon, préside leur propre liturgie. (Tobie 7, 9-14 et 8, 4-9)

C'est la demande explicite du fiancé qui met en route les préparatifs du mariage. C'est la bénédiction solennelle du rabbin qui confère le caractère religieux. On conduit ensuite le couple à la tente nuptiale. Tout se fait dans la joie, avec instruments de musique et danses. La fiancée arrive parée et accompagnée de ses amies, le fiancé vient la chercher accompagné des siens. Après la bénédiction vient le repas, puis la tente nuptiale.

Au niveau du droit : il y a l'interdit de l'inceste (parents par le sang), une réservation sur l'état de la fiancée, sur la postérité, si le mari vient à mourir, le frère doit en épouser la femme. La jeune femme doit être en âge d'être nubile soit avoir au moins 13 ans. La femme doit consentir à son mariage après avoir vu son fiancé. Seule l'épouse est tenue à une fidélité scrupuleuse. S'il y a infidélité, elle est punie par la lapidation décidée par la communauté. La répudiation et le remariage sont possibles mais pas souhaitables. (Dt 24,1-4).

Les mœurs évoluent de la polygamie à la monogamie (la polygamie est d'ailleurs reprochée aux puissants).

La mère a un rôle important dans l'économie domestique et un rôle identique à celui du père dans l'éducation.

La fidélité conjugale s'affaiblit sous les rois, pour favoriser par exemple les bons rapports avec d'autres peuples. Or chaque concubine ramenait avec elle son panthéon et ses prêtres (voir le roi Salomon 1R 11, 1-14). Partagé par ses multiples relations, le cœur du roi n'est plus entièrement avec Yahvé. On le voit avec David et Bethsabée ou le viol de Tamar (2S13,12).



Le mariage chrétien

Le mariage chrétien entre l'homme et la femme est en rapport avec l'union entre le Christ et son Eglise.

Interrogé par les pharisiens, Jésus reprend la Genèse (Mt 19, 4-6 : 04 Il répondit : « N'avez-vous pas lu ceci ? Dès le commencement, le Créateur les fit homme et femme, 05 et dit : À cause de cela, l'homme quittera son père et sa mère, il s'attachera à sa femme, et tous deux deviendront une seule chair. 06 Ainsi, ils ne sont plus deux, mais une seule chair. Donc, ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare pas ! »

Genèse 1,27 : « 27 Dieu créa l'homme à son image, à l'image de Dieu il le créa, il

les créa homme et femme. » Et Il les bénit.

Genèse 2, 21-24 : « 21 Alors le Seigneur Dieu fit tomber sur lui un sommeil mystérieux, et l'homme s'endormit. Le Seigneur Dieu prit une de ses côtes, puis il referma la chair à sa place.

22 Avec la côte qu'il avait prise à l'homme, il façonna une femme et il l'amena vers l'homme.

23 L'homme dit alors : « Cette fois-ci, voilà l'os de mes os et la chair de ma chair ! On l'appellera femme – Ishsha –, elle qui fut tirée de l'homme – Ish. »

24 À cause de cela, l'homme quittera son père et sa mère, il s'attachera à sa femme, et tous deux ne feront plus qu'un. »

Ce rappel est très important pour le mariage chrétien car il rappelle la volonté de Dieu sur l'homme et la femme et leur union. Ish et Isha rappellent l'unité de l'homme et de la femme. Rappelons que pour les chrétiens, et pour l'Église, le mariage s'appuie sur quatre piliers fondamentaux : la liberté de consentement, l'indissolubilité, la fidélité et l'ouverture au don de la vie. Ce sont les promesses fondamentales qu'il nous faut respecter dans tout mariage chrétien.

Le consentement

Nous avons vu l'importance du consentement déjà dans les mariages étudiés ci-dessus. C'est toujours obligatoire de nos jours : pas de mariage forcé, sous pression, chantage ou autre. Le mariage doit être librement accepté par les époux.

L'indissolubilité

Le mariage chrétien est indissoluble. Ce n'est pas l'Eglise qui l'a décidé arbitrairement comme on l'entend parfois mais c'est le Christ Lui-même qui l'affirme.

Nous le retrouvons dans Mc 10, 1-12, Mt 19, 1-12.

Le divorce est interdit sauf rares cas rappelés par le Christ. Pour ceux qui se séparent, tout doit être fait pour aller dans le sens d'une réconciliation. L'égalité de droits ne peut avoir lieu que si on postule dès le départ l'exclusion du divorce et du remariage. C'est ce qui suppose que des efforts soient faits des deux côtés tout au long de la vie. C'est l'histoire de sainte Monique qui obtient la conversion de son mari Patrice.

La fidélité

La fidélité est à l'image du Christ qui nous est fidèle en toutes ses promesses. La fidélité est soulignée dans saint Paul 1Co7,10-17 : 10 À ceux qui sont mariés, je donne cet ordre – il ne vient pas de moi, mais du Seigneur – : que la femme ne se sépare pas de son mari ; 11 et même si elle est séparée, qu'elle reste seule, ou qu'elle se réconcilie avec son mari ; et que le mari ne renvoie pas sa femme.

12 Aux autres, je déclare ceci – moi-même et non le Seigneur – : si un de nos frères a une femme non croyante, et que celle-ci soit d'accord pour vivre avec lui, qu'il ne la renvoie pas.

13 Et si une femme a un mari non croyant, et que celui-ci soit d'accord pour vivre avec elle, qu'elle ne renvoie pas son mari.

14 En effet le mari non croyant se trouve sanctifié par sa femme, et la femme non croyante se trouve sanctifiée par son mari croyant. Autrement, vos enfants ne seraient pas purifiés, et en fait ils sont sanctifiés.

15 Mais si le non croyant se sépare, qu'il le fasse : en de telles circonstances, notre frère ou notre sœur n'est pas réellement

lié ; c'est pour vivre dans la paix que Dieu vous a appelés.

16 Toi la femme, comment savoir si tu sauveras ton mari ? Et toi l'homme, comment savoir si tu sauveras ta femme ?

17 Pourtant, chacun doit continuer à vivre dans la situation que le Seigneur lui a donnée en partage, et où il était quand Dieu l'a appelé. C'est la règle que j'établis dans toutes les Églises.

L'ouverture au don de la vie

Cela va avec le mariage. La procréation est la conséquence naturelle du mariage, ce qu'on a tendance à mettre de côté de nos jours. Cela implique une aide mutuelle mais aussi représente un frein à la concupiscence. Il concerne aussi l'éducation des enfants car si les enfants doivent honorer leurs parents à travers le 4^{ème} commandement, les parents doivent élever leurs enfants en leur donnant une éducation et des repères venant de notre Seigneur. Ils doivent aussi les ouvrir aux autres. Ep 6, 1-4



Quel rapport entre le mariage chrétien et le Christ avec l'Église ?

Nous le trouvons déjà aux noces de Cana où Jésus transforme l'eau en vin. Sa mission commence à ce moment là pour tous les hommes. Il se donne aux autres. Il annonce par là même le don de sa vie sur la croix, et le salut par l'eucharistie puisque le vin se transforme en son sang chaque dimanche. Jn 2,1-12

Dans sa lettre aux Ephésiens, saint Paul souligne avec insistance sur le rapport existant entre le mari et sa femme semblable à celui qui existe entre Lui et l'Église : Ep 5, 21-33

21 Par respect pour le Christ, soyez soumis les uns aux autres ;

22 les femmes, à leur mari, comme au Seigneur Jésus ;

23 car, pour la femme, le mari est la tête, tout comme, pour l'Église, le Christ est la tête, lui qui est le Sauveur de son corps.

24 Eh bien ! puisque l'Église se soumet au Christ, qu'il en soit toujours de même pour les femmes à l'égard de leur mari.

25 Vous, les hommes, aimez votre femme à l'exemple du Christ : il a aimé l'Église, il s'est livré lui-même pour elle, 26 afin de la rendre sainte en la purifiant par le bain de l'eau baptismale, accompagné d'une parole ;

27 il voulait se la présenter à lui-même, cette Église, resplendissante, sans tache, ni ride, ni rien de tel ; il la voulait sainte et immaculée.

28 C'est de la même façon que les maris doivent aimer leur femme : comme leur propre corps. Celui qui aime sa femme s'aime soi-même.

29 Jamais personne n'a méprisé son propre corps : au contraire, on le nourrit, on en prend soin. C'est ce que fait le Christ pour l'Église,

30 parce que nous sommes les membres de son corps. Comme dit l'Écriture :

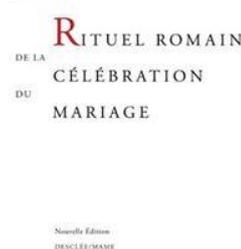
31 À cause de cela, l'homme quittera son père et sa mère, il s'attachera à sa femme, et tous deux ne feront plus qu'un.

32 Ce mystère est grand : je le dis en référence au Christ et à l'Église.

33 Pour en revenir à vous, chacun doit aimer sa propre femme comme lui-même, et la femme doit avoir du respect pour son mari.

Ce texte a souvent été très mal interprété, certains ignorant volontairement ou non la totalité du texte pour ne retenir que les passages qui les dérangent. Mais il est très clair que le couple doit ressembler en tout point à l'union du Christ à son Église. Et c'est par la grâce du sacrement de mariage que nous pouvons y parvenir, sacrement qui est instauré dans ce texte. Sans oublier bien entendu Ge 2,23-24.

Et puis, bien entendu, il y a les noces de l'Agneau Ap 19, 6-7 où l'union du Christ avec l'Église est affirmée. Donc nous retrouvons le mariage sacrement voulu par Dieu à l'image du Christ avec l'Église du premier au dernier livre de la Bible.



Le rituel du mariage aujourd'hui

Aujourd'hui, le rituel du mariage est un chemin de proposition de la foi. Il permet de comprendre le sacrement. Il ouvre sur une réflexion sur la liberté, la fidélité, l'alliance, le dialogue dans le couple, l'écoute mutuelle, la sexualité et la chasteté. Quant au mystère pascal, il y trouve sa place.

Il ne s'agit pas d'un sacrement isolé, sans lien avec une vie sacramentelle. Un sacrement ouvre aux autres, proches ou lointains, au monde, et il devient signe du Royaume. Il conduit au Christ. Et pour rencontrer le Christ dans la liturgie, il convient de se préparer à accueillir le don

qu'Il fait, de s'ouvrir à Lui.

Du rite d'ouverture à la signature des registres, chaque parole, chaque prière est un chemin qui fait se rencontrer le couple avec le Christ. Toute la liturgie est centrée sur Celui qui vient partager la joie des époux et de l'assemblée. Une célébration sacramentelle est un chemin de rencontre avec le Christ et, par lui, avec Dieu. Le signe de croix montre que le Dieu de Jésus Christ est un Dieu Père, Fils et Esprit, qu'il offre à chacun grâce et bonheur, que le mariage trouve son sens dans une alliance plus grande : celle du Christ et de l'Eglise. Le signe de croix permet de faire le lien entre baptême et mariage. L'Eglise ne demande pas d'emblée une foi pleine et entière ; elle pose la question de l'ouverture du cœur à la réception de la grâce. Si les cœurs sont ouverts et sincères, le chemin est possible ; il fera découvrir le Christ et pourra proposer la foi.

C'est avec les futurs époux eux-mêmes que seront choisies les lectures d'Ecriture Sainte qui seront expliqués durant l'homélie. Pour qu'il y ait conversation, il faut être deux. Si Dieu entre en conversation avec l'homme, il en attend une réponse. Dans le cadre du mariage, il ne saurait y avoir une réponse unique : à chaque couple de trouver sa réponse sur le chemin que Dieu propose.

L'invitation à échanger les consentements, l'échange lui-même, ne sont pas de simples formules rituelles. S'en tenir à cette perception risquerait de transformer le sacrement en un rite magique. Elles engagent les époux sur un chemin de disponibilité et d'exigence à vivre au quotidien : fidélité l'un à l'autre, mais aussi aux enfants, dans les jours de bonheur comme dans les épreuves ; acceptation

de porter ensemble toutes les responsabilités du mariage jusque dans l'épreuve et la maladie ; accueil et respect de l'autre, tout cela dans une démarche libre, une démarche que l'on engage pour toute la vie. C'est dans la vie quotidienne que la grâce sacramentelle accompagne les époux et leur permet de renouveler le « oui » d'un jour. C'est accepter de mettre son couple au régime de l'Esprit Saint ; c'est accepter d'avancer un peu plus chaque jour vers la sainteté. Il s'agit bien d'un sacrement à vivre.

La remise des alliances rend visible l'engagement pris par les époux. Les formules de bénédiction insistent sur le signe donné par les alliances échangées et portées au doigt. Signes d'amour, de fidélité, de tendresse, elles rappellent l'amour partagé et, sont le signe d'une présence réciproque, même dans l'absence physique et par-delà la mort. Le lien entre baptême et mariage est essentiel car l'engagement de deux baptisés devant Dieu et l'Eglise trouve son fondement dans l'engagement premier de Dieu lors de la célébration du baptême. De même, la foi des mariés y prend tout son sens. Ainsi, le mariage est un déploiement de la vie baptismale.

Le rituel envisage deux moments possibles pour la bénédiction nuptiale. Après le Notre Père, elle manifeste clairement le lien entre le sacrement de mariage et l'eucharistie. La prière des époux indique bien, par son intitulé, que le sacrement a été donné. C'est alors l'échange des consentements qui réalise le mariage. Cette disposition met essentiellement en valeur le rôle des époux dans l'échange sacramentel. Quand la bénédiction nuptiale est située après l'échange des consentements, elle prend une tout autre dimension. Elle indique plus nettement Dieu

comme acteur du sacrement en lui demandant d'envoyer son Esprit pour consacrer les époux à leur nouvelle mission. Prononcée avec le geste d'imposition des mains, la bénédiction nuptiale prend alors une dimension consécrationnaire, c'est à dire qu'elle demande la sanctification des personnes. Même si elle n'a pas la même portée en fonction du moment où elle est située, la bénédiction nuptiale est un élément majeur de la célébration du sacrement.

La prière des époux tient une place importante car elle est la réponse des époux à Dieu pour le don de sa grâce. Nous sommes dans la posture de l'échange : au don de Dieu, les époux répondent par l'action de grâce. A ce moment précis de la célébration, les époux entrent en dialogue avec Dieu : à la grâce reçue, je réponds par l'action de grâce.

Puis vient le Notre Père. C'est la prière par excellence, celle que le Seigneur nous a laissée. Les mots du Christ Lui-même engagent le chrétien sur la voie de l'intimité avec un Dieu que l'on ose appeler « Père », mais aussi sur la voie de la confiance et de l'abandon total entre les mains d'un Dieu, tendresse et pitié. C'est aussi la prière de la Tradition, la prière reçue de l'Eglise, des parents ; la prière que les époux auront à transmettre à leurs enfants.

Les bénédictions finales offrent l'opportunité de regarder quel avenir le sacrement ouvre aux nouveaux époux. Ainsi, c'est à une vie renouvelée par le sacrement que les époux sont invités, une vie quotidienne qui témoigne de l'amour de Dieu et annonce son Royaume de justice et de paix.

La signature des registres vient clore la célébration. Elle formalise, par un écrit

non seulement l'échange des consentements, mais tout ce à quoi la célébration engage. C'est très différent de la signature en mairie.

Le sacrement de mariage est le signe de l'union du Christ et de l'Eglise, son lien à l'eucharistie, signe suprême de l'Alliance de Dieu avec son peuple, est évident.

L'eucharistie donne sa pleine signification à l'alliance des époux dans le mariage. La fidélité d'alliance entre les époux est signe de l'Alliance du Christ et de l'Eglise, scellée dans sa mort et sa Résurrection.



Bibliographie :

La Bible de Jérusalem

Le sacrement de mariage, Jean-Claude Pompanon, Editions François-Xavier de Guibert

Le mariage des chrétiens, tome 1, Gérard Mathon, Editions Desclée